



Mexico, le 8 septembre 2015

L'Inspecteur régional
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Provoiseurs
et Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'école
Mesdames et Messieurs les Enseignants



IEN/ AMCECA – Note de service N°1 / 2015-2016

Objet : - Les nouvelles évaluations diagnostiques de CE2
- Bilan initial de langage en maternelle
- Bilan linguistique Entrée dans l'écrit GS Septembre 2015

1/Les nouvelles évaluations diagnostiques de CE2

Références :

- *Circulaire n° 2015-085 du 3-6-2015*
- <http://eduscol.education.fr/pid33060/banqu-outils-pour-l-evaluation.html>

Afin qu'elles soient des évaluations plus que des contrôles, nous souhaitons vous apporter quelques éléments de réflexion et des propositions.

Une obligation...

Les enseignants de CE2 doivent obligatoirement faire passer des évaluations à leurs élèves entrant en CE2 (ce sont donc des élèves quittant le CE1 et encore dans le cycle 2).

Pour un travail d'équipe !

Afin que ces contrôles servent à tous, il est important d'imaginer la passation, la correction et l'analyse en équipe d'enseignants élargie (au moins aux collègues de CE1) voire plus. On doit aussi pouvoir apprécier les réussites à certains items avec les élèves tout comme revoir certaines petites erreurs rapidement au sein d'ateliers.

Qui peut le plus peut le moins.

Parce que nous sommes en lycée français et parce que l'esprit de l'évaluation est celui de l'observation des compétences en situation authentique, il nous semble que le **livret 3** est plus opportun s'il fallait en conseiller un.

Bien sûr les livrets 1 et 2 pourront ensuite être utilisés dans les dispositifs de remédiation utilisés.

Faut-il renoncer aux évaluations inventées localement ?

Evidemment pas, puisque l'esprit de ces évaluations est de travailler sur les erreurs des élèves pour en faire des vecteurs d'apprentissage mais aussi d'en parler entre professionnels pour fédérer l'équipe. On peut donc utilement compléter les évaluations locales par des situations complexifiées du livret 3. Et si elles n'existent pas, voilà un travail tout prêt dont on peut se saisir en toute confiance. Les évaluations sont étalonnées c'est donc qu'elles ont testées sur des enfants français du même âge, les comparaisons inter-établissements sont donc inutiles. Pour autant, Corinne RUIZ, conseillère pédagogique et moi-même apporterons notre analyse globale sur la zone quant à certaines difficultés spécifiques. Nous relayerons également les analyses que vous ne manquerez pas de nous fournir. Si comparaison sur les établissements de la zone il faut, nous vous conseillons donc le livret 3.

Compliquées, complexifiées ou complexes ?

Le livret 3 propose des situations complexifiées et c'est bien.

On complique trop souvent les choses en les accumulant sans vraiment les relier.

Dans un projet complexe, au contraire, chacun des éléments concourt à la réussite de l'ensemble. Dans les situations complexifiées proposées, les élèves seront donc amenés à témoigner de leur maîtrise de compétences simples.

« Quand je parle de complexité, je me réfère au sens latin élémentaire du mot "complexus", "ce qui est tissé ensemble". Les constituants sont différents, mais il faut voir comme dans une tapisserie la figure d'ensemble. Le vrai problème (de réforme de pensée) c'est que nous avons trop bien appris à séparer. Il vaut mieux apprendre à relier. Relier, c'est-à-dire pas seulement établir bout à bout une connexion, mais établir une connexion qui se fasse en boucle.

Edgar Morin, *La stratégie de reliance pour l'intelligence de la complexité*, in Revue Internationale de Systémique, vol 9, N° 2, 1995

2/ Bilan initial de langage en maternelle

Références :

- *Pour une éducation plurilingue : La politique des langues de l'AEFE juillet 2015*

Depuis la rentrée 2012-2013, le Bureau de la formation a décidé de mettre en place un bilan initial de langage pour les élèves de maternelle.

Il est toujours d'actualité. Définir la situation linguistique familiale et procéder à un bilan de la langue maternelle de l'enfant permet d'accueillir au mieux les élèves en langue française et en espagnol (langue du pays d'accueil de la quasi-totalité des établissements de la zone)

Les items proposés aux élèves ainsi que les modalités de passation sont présentés dans un document intitulé *Bilan initial en langue maternelle*. Certaines modalités et temps de passation tiennent compte des remarques faites par les collègues l'an passé. Nous les remercions pour leurs commentaires.

1. Pourquoi un bilan en début d'année ?

Cette passation répond à plusieurs besoins et poursuit plusieurs objectifs :

1.1 Evaluer le niveau de construction de la langue maternelle des élèves

L'évaluation concerne le *langage d'action, le langage de communication et le langage d'évocation* en référence aux programmes de l'école primaire. Ces évaluations font appel aux capacités d'écoute, de compréhension et de production des élèves. Les items relatifs au langage d'évocation permettront aux élèves les plus avancés de mettre en évidence leur capacité à organiser leur langage en produisant des phrases simples et intelligibles.

1.2 Proposer un accompagnement personnalisé

Le bilan permettra de repérer les connaissances lexicales et syntaxiques des élèves ainsi que leur capacité à s'engager dans la langue orale. A partir de ces constats, on pourra proposer des *parcours linguistiques* qui prendront en compte les acquis des élèves et de les faire progresser.

1.3 Définir des modalités d'entrée dans la langue 2

La langue 2 (*français ou espagnol* selon la langue maternelle des élèves) sera introduite **dès le début de l'année scolaire** selon des modalités sensiblement différentes en fonction du niveau des élèves et dans le cadre des dispositifs bilingues existants (doublettes,...).

2. Quels élèves sont concernés ?

Ce sont tous les élèves de maternelle a priori mais tous ne seront pas concernés par la passation. Tous les élèves de *petite section* seront concernés quel que soit leur niveau en langue maternelle. **Pour ceux qui auront manifesté une bonne aisance dans la langue maternelle lors du premier mois précédant le bilan, on leur proposera seulement les items relatifs au langage d'évocation.**

Les élèves venant d'arriver **en moyenne et en grande section** et n'ayant bénéficié d'aucune exposition en français seront également concernés.

3. Quel contenu proposer aux élèves ?

3.1 Items relatifs au langage d'action

- *Communication* :

- Communiquer avec un adulte
- Prendre spontanément la parole
- Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre

- *Syntaxe* :

- Utiliser les verbes courants
- Utiliser un pronom pour parler de soi, des autres
- Utiliser une phrase simple

Supports : photographies d'enfants (albums échos) dans la cour, au goûter,...

- *Lexique* :

- Nommer les objets usuels
- Comprendre ce qui est désigné comme objet
- Nommer les parties du corps
- Comprendre ce qui est désigné comme partie du corps

Support : imagiers, objets de la classe

- *Articulation* :

- Répéter correctement un mot d'une syllabe avec consonne et voyelle simple
- Répéter correctement un mot de deux syllabes avec consonne et voyelle simple
- Répéter correctement un mot de trois syllabes avec consonne et voyelle simple

Support : imagiers

3.2 Items relatifs au langage d'évocation

Raconter avec ses propres mots une petite histoire connue en s'aidant des illustrations

Support : un album simple

4. Quelles modalités de passation ?

4.1 La langue de passation

C'est la langue parlée à la maison, soit le français ou l'espagnol. Dans le cas où un élève arrivant entendrait parler une autre langue à la maison, on le dispensera de la passation si on ne peut faire appel à un adulte parlant la même langue.

4.2 Période de la passation

Les évaluations se passent 5 à 6 semaines après la rentrée des classes quand les élèves ont commencé à s'approprier les lieux, connaissent l'enseignant de français et d'espagnol ainsi que l'asem.

4.3 Conditions de la passation

- Le bilan initial de langue maternelle est effectué par les enseignants de français ou d'espagnol, voire par un autre intervenant en maternelle (enseignant de non- francophones, de langage,...).
- La passation est *individuelle*
- La durée de chaque passation ne dépasse pas *vingt minutes*.
- La passation se déroule dans *un climat rassurant et joyeux*.
- Les élèves manifestant une aisance en langue maternelle dès le premier mois passeront seulement les items relatifs à la maîtrise du *langage d'évocation*.
- L'évaluation sera présentée aux élèves dans *la semaine du 12 au 16 octobre*. Elle sera traitée par les enseignants et fera l'objet d'une concertation entre les enseignants dans les deux semaines suivant la passation.
- L'analyse du bilan et les résultats seront communiqués au bureau de formation avant le 6 novembre.

3/ Bilan linguistique Entrée dans l'écrit GS Septembre 2015

La grande section, temps fort de l'entrée dans l'écrit est un moment clé de la scolarité de l'élève.

La nécessité d'un bilan linguistique est rappelée dans le cahier de l'AEFE paru en juillet 2015

Pour une éducation plurilingue : La politique des langues de l'AEFE.

« Dès la grande section, et l'entrée dans l'écrit, il est important de structurer cet enseignement conjoint, en consolidant la langue maternelle tout en assurant un enseignement renforcé dans la langue que l'élève maîtrise peu ou pas du tout. C'est à ce niveau que le bilan linguistique joue tout son rôle. »

L'évaluation se déroulera en deux temps comme l'an dernier avec une passation en septembre et une autre en mai 2015.

Ciblées sur l'apprentissage de la langue écrite, elle sera présentée aux élèves au mois de septembre avec une visée diagnostique. Ce bilan permettra aux enseignants de repérer ce que savent les élèves ainsi que les éventuelles difficultés et lacunes qui sont les leurs en abordant pour la GS.

Les élèves les plus démunis devront donc bénéficier rapidement de temps d'aide sous des formes divers : d'abord, en recevant des aides différenciées sur le temps ordinaire de la classe, puis pendant les APC.

Les choix retenus pour l'évaluation de septembre 2015 sont semblables à ceux de septembre 2014. Nous remercions les collègues pour leurs commentaires qui nous ont permis de corriger certaines erreurs et d'améliorer la passation des évaluations.

La maîtrise de certains aspects incontournables comme **l'encodage, le décodage, ainsi que la compréhension à l'oral et à l'écrit** est encore en construction. L'expression orale, bien évidemment prioritaire dans ce contexte de bilinguisme, ne figure pas dans ce corpus d'épreuves.

Une évaluation spécifique qui permettra de savoir où en sont nos élèves dans l'apprentissage du français sera proposée au cours de l'année 2016.

Afin d'éviter que ces évaluations ne soient trop lourdes, les passations qui nécessitent un passage individuel des élèves sont limitées. Ces évaluations ne demandent pas de préparation particulière et sont donc incompatibles avec un quelconque « bachotage ». **Evaluer, c'est d'abord donner de la valeur.**

Certaines épreuves pourront être présentées aux nouveaux élèves de CP qui ne les ont pas passées l'an dernier. Les enseignants auront ainsi de mesurer les réels progrès de leurs élèves sur une année, voire sur deux.

Pour la passation de ces évaluations, nous laissons aux enseignants la responsabilité de les organiser à leur guise et de les présenter eux-mêmes aux élèves en s'appuyant sur les « fiches maître » qui accompagnent chaque épreuve.

Enfin, nous rappelons qu'il est indispensable que vous complétiez tous les tableaux que nous vous communiquons afin de préparer notre analyse dans les meilleures conditions.

Nous vous souhaitons bon courage pour ce travail dont la finalité est à la fois d'en savoir plus sur l'activité réelle des élèves et sur ce qu'il reste à faire pour les faire progresser. Il s'agit également d'optimiser la liaison GS-CP, levier essentiel pour construire de la cohérence pédagogique, et donc une meilleure réussite de nos élèves.

Merci encore à tous pour votre contribution à ce travail essentiel. N'hésitez pas à consigner toutes vos remarques sur le contenu et la forme de ces évaluations. Nous pourrions envisager des modifications au terme de ces trois années de passation.

Présentation des évaluations

Organisation des évaluations

Nous proposons que l'ensemble des épreuves soit présenté aux élèves dans *la semaine du 28 septembre au 3 octobre* avec possibilité de déborder sur la semaine suivante. Il n'y a pas d'ordre particulier à respecter dans les passations.

La correction sera effectuée dans la foulée et envoyée au Bureau de la Formation par courrier électronique de façon à ce que toutes les corrections soient numérisées et faciles à traiter pour nous. Il serait bon que nous ayons l'ensemble des résultats *avant le vendredi 16 octobre* de façon à ce que nous puissions renvoyer l'analyse générale dès que possible (mi-novembre).

Contenus des évaluations

CHAMPS	EPREUVES
	GS
Encodage	1. Ecriture provisoire <i>Encoder des mots et des phrases</i>
Acculturation	2. Connaissance des types d'écrit <i>Dénommer et signaler des types d'écrit</i>
Phonologie	3. Conscience syllabique <i>3.a Dénombrer des syllabes</i> <i>3.b Segmenter des mots</i>
Compréhension orale de l'écrit	4. Compréhension orale d'un texte écrit <i>Comprendre un texte lu et répondre à des questions (français ou espagnol)</i>
Connaissance du métalangage	5. Connaissance du langage technique de l'écrit <i>Connaître des éléments du langage technique de l'écrit</i>
Relation oral-écrit	6. Conscience de la quantité d'oral et d'écrit <i>Distinguer un écrit long d'un écrit court à l'oral</i>
Repérage dans un texte écrit	7. Capacité à se repérer dans un écrit <i>Savoir s'orienter dans un texte écrit</i>
Décodage et reconnaissance de mots	
Copie d'écrit	

Bruno SEWERYN
Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Mexico

